

Réponse à une demande de
permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1039828/CAN400464/2402911 /
Date : 10/06/2024
Contact : Benedicte GACHE

Orange UI AURA (Auvergne Sud)
7 RUE RAYMOND CORTAT

15000 AURILLAC

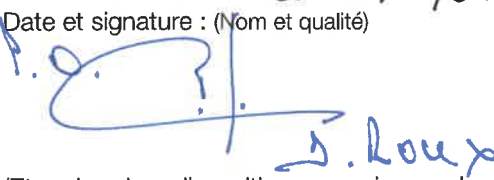
Bénéficiaire (si différent du demandeur)

@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence
d'Aurillac
RUE NICEPHORE NIEPCE

15000 AURILLAC

Permission accordée : le 15/07/2024.
Date et signature : (Nom et qualité)

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par
arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : Non

Localisation des Travaux

15140 ST CIRGUES DE MALBERT - RD542.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		

Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Travaux sur réseau						
Commentaires : Implantation d'une chambre Orange de typer L2C sur réseau existant						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux : 01/07/2024						
Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT/ DM
SERVICE GESTION DU TERRITOIRE MAURIAC
RD n°542

N° de dossier : 2024 - 33 Permissions de voiries / réseau Orange

Demande de: ORANGE – n°1039828

Objet de la demande: raccordement client

Communes : Saint Cirgues de Malbert

Le 05 juillet 2024, je soussigné

Monsieur Cédric Muratet représentant l'agence Départementale

Je me suis transporté sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant de l'agence Départementale

Cédric MURATET

Le représentant de ORANGE

Bénédicte GACHE

Vu par le Coordonnateur territorial

Fabrice BOUSCATIER

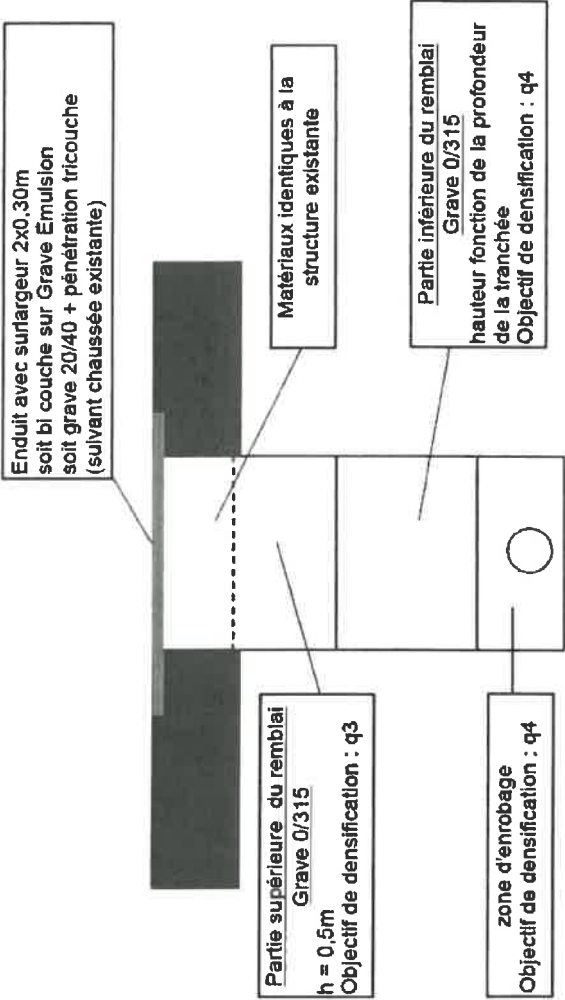
N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique * TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	Sous accotement			
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
542	Cat 3	PR 0+990	G	TT	2 m				Schéma 9 avec finition en enrobé à chaud Passer la gaine sous le caniveau

Faire attention au réseau pluvial, grilles, aqueducs, passages busés ou maçonnés

Une chambre sera posée sur la conduite existante ; le niveau supérieur de la chambre ne dépassera pas le niveau de la chaussée

- * Techniques:
- SA= Support Aérien
 - TT= Tranchée Traditionnelle
 - TE= Tranchée Étroite
 - FD= Forage Dirigé
 - F= Fonçage

Schéma n°9 sous chaussée RD catégorie 1 niveau 2b, cat.2 et cat.3 pour tranchée "isolée" et "longitudinale"



 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux Code de voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14023*01
---	--	--

Le demandeur Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☐			
Nom : Prénom :			
Dénomination : Orange Orange UI AURA (Auvergne Sud)		Représenté par : Benedicte GACHE	
Adresse Numéro : 7 Extension :		Nom de la voie : RUE RAYMOND CORTAT	
.....			
Code postal 15000 Localité : AURILLAC Pays : France			
Téléphone 0648356606		Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _ _ _	
Courriel : benedicte.gache@orange.com			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom :		Prénom :	
Adresse Numéro :		Extension : Nom de la voie :	
.....			
Code postal Localité : Pays :			
Téléphone		Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :	
Courriel : @			

Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° RD542 Voie communale n°			
Hors agglomération ☐		En agglomération ☒	
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +		Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +	
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : RD542.			
Code postal 15140		Localité : ST CIRGUES DE MALBERT -	
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :			
Référence cadastrale : Section(s) :		Parcelle(s) : Lieu-dit : L'HOPITAL	

Nature et date des travaux			
Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1)			
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	__ __ __ mètres	__ __ __ mètres	__ __ __ mètres
Dépôt ou Stationnement ☐ (2)		Saillie ou Surplomb ☐ (2)	Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☒ (1)
Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☒			
Autres ☐			
Date prévue de début d'application 01/07/2024		Durée d'application (en jours calendaires) : 5.0 Jour(s)	
Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.			

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale ☐ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement :
 Nature du dépôt { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
 ou { Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
 stationnement { Autres (à préciser) ☐ :

Saillie ou surplomb ⁽²⁾		
Largeur :	de la voie __ __ __ mètres	de la saillie __ __ __ mètres
	des trottoirs __ __ __ mètres	Hauteur sous saillie __ __ __ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau _____ millimètre Longueur _____ mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée _____ mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement _____ mètres

Ouvrages divers (1)			
Travaux sur ouvrages existants	☒	Installation nouvelle	☐
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :			
Eau potable	☐	Eaux pluviales	☐
Eaux usées	☐	EDF	☐
		GDF	☐
		Opérateurs réseaux	☒
		Autres (à préciser)	☐ :
Sous voirie		Sous accotement ou trottoirs	
Tranchée longitudinale		mètres	mètres
Tranchée transversale		mètres	mètres
Fonçage		mètres	mètres
Aménagement de surface ou équipements :			
Stationnement	☐	Arrêt bus	☐
		Passage supérieur ou inférieur	☐
		Équipements de la route	☐
Autres (à préciser)		☐ :	

Pièces jointes à la demande			
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.			
1 - Pour toute demande			
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème}	☒	Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000 ^{ème}	☐ (3)
		Photos	☒
2 - Pièces complémentaires par nature de demande			
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb			
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public		1/50 ^{ème}	☐
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine			
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 ^{ème}	☒	Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 ^{ème}	☐
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème}	☐		
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police			
		1/200 ou 1/500 ^{ème}	☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies 

Fait à : AURILLAC Le : 10/06/2024

Nom : GACHE Prénom : Benedicte Qualité : Chargé d'affaires

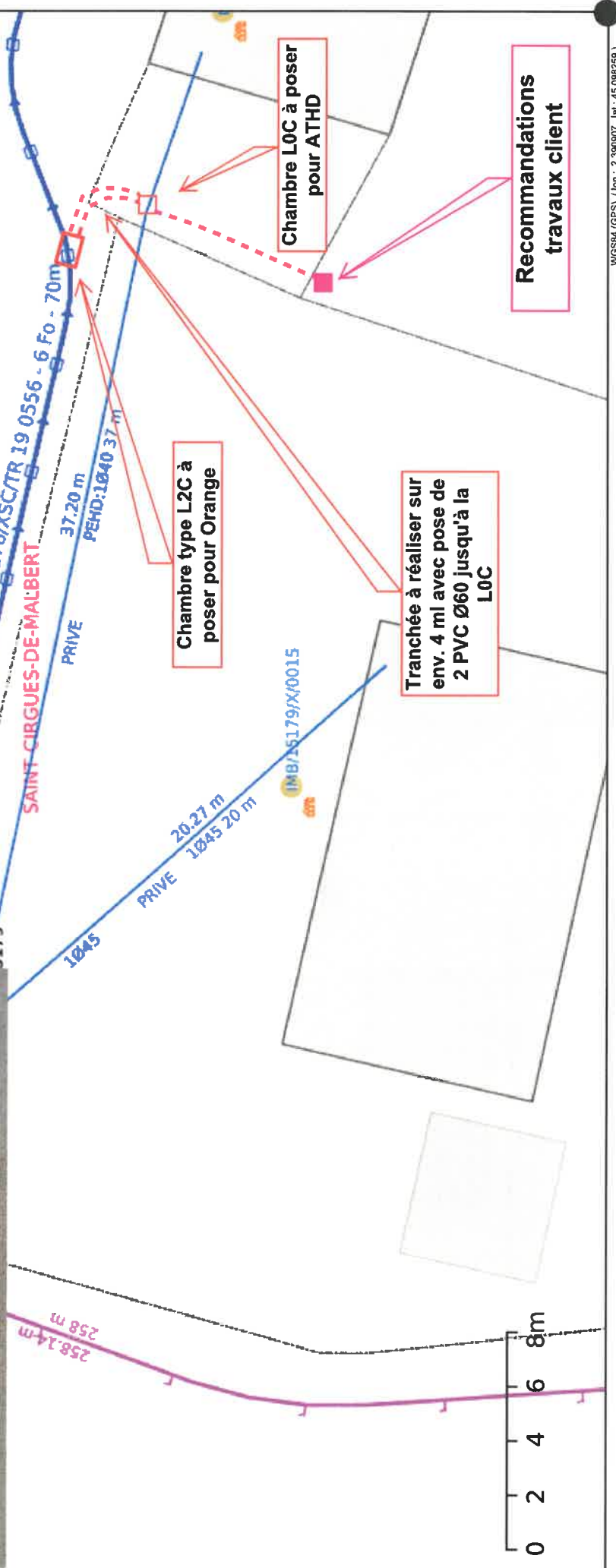
(3) Extrait cadastral ou équivalent





Description des travaux à la charge d'Orange :

- Pose d'une chambre de type L2C Orange
 - ** attention présence du réseau de l'éclairage public sous chaussée **
 - Ouverture d'un PVC Ø45 existant
- Travaux à la charge d'ATHD**
- Pose d'une chambre de type L0T ATHD en privé (soumis à l'autorisation de M. Rouylou, propriétaire de la parcelle)
 - Réaliser env. 2 ml de tranchée sous chaussée et env. 2 ml de tranchée sous trottoir
 - Pose de 2 PVC Ø60 entre la chambre L2C Orange et la chambre L0C ATHD
 - Recommandation pour le client de faire une tranchée pour poser un PVC Ø45 entre la L0C et sa limite de propriété avec pose d'un regard 30'30 en prévision pour raccordement future maison au 15 rue des Tilleuls



Recommandations travaux client

DOSSIER-TECHNIQUE

☒ 1. Plan du réseau présentant les modalités de Passage et d'ancrage :

- Charge en génie civil

Dispositions générales sur canalisations : 0,80 m sous chaussée ; 0,50 m sous trottoir.

- Charge en aérien

Dispositions générales plantation de poteau : 1,30 m de profondeur d'implantation ; 6,70 m hors sol ; 6,50 m de flèche des câbles entre deux appuis.

☐ 2. Données techniques nécessaires à l'appréciation de la possibilité d'un éventuel partage des installations existantes.

☐ 3. Schémas d'implantation sur les ouvrages d'art et les carrefours.

☒ 4. Conditions prévisionnelles d'organisation du chantier :

- Emprise

Le chantier sera implanté de manière à occuper une surface aussi réduite que possible dans le respect d'une bonne exécution des travaux.

- Maintien de la circulation

Les dispositions seront prises de façon à réduire au maximum la gêne pour la circulation publique. La continuité des accès sera assurée au moyen de ponts de voitures et passerelles pour piétons avec garde-corps rigide. Les accès nécessaires à la circulation privée seront réalisés au moyen de ponts de service. Ces passages seront clairement balisés et protégés.

- Signalisation du chantier

Les signalisations d'approche, de position, de fin de prescription et de jalonnement en cas de détournement de la circulation seront mises en place. Le chantier sera isolé en permanence des espaces réservés aux personnes et des portions de chaussée non affectées par les travaux. Des dispositifs de balisage rigides seront mis en place du côté voie de la circulation automobile. Des clôtures rigides, résistantes et continues seront mises en place côté accotement ou trottoir. L'ensemble des dispositifs sera éclairé pendant la nuit par un nombre suffisant de lanternes pour être visible en toutes circonstances. Le dépôt de chantier sera totalement isolé des circulations piétonnes et routières par des clôtures constituées d'éléments jointifs. Dans la mesure du possible, le stationnement des véhicules assurant la desserte du chantier se fera à l'intérieur des emprises autorisées.

- Sécurité

Conformément à la loi, un coordonnateur de sécurité sera désigné selon la nature du chantier.

☒ 5. Modalités techniques de remblaiement ou de reconstruction d'ouvrages :

- Démolition des revêtements

Selon la nature du revêtement de surface, découpes à l'aide d'une scie à disque, de trancheuse à roue, de pelle pneumatique, etc., avec une largeur de 10 cm de part et d'autre de la dimension de la fouille.

- Remblaiement et compactage

Trottoir : les remblais sont réalisés, après calibrage et tri, avec les matériaux extraits de la fouille ou avec une grave naturelle 0/30 soigneusement mise en œuvre. Le compactage sera réalisé par couche de 30 cm.

Chaussée : les remblais sont réalisés pour la couche de fondation en grave naturelle de 40 cm et pour la couche de base en grave naturelle de 40 cm. Le compactage sera réalisé par couche de 20 cm.

Les terres extraites non réutilisables seront évacuées en décharge.

Les dispositions prévues à la note technique sur le compactage des remblais (SETRA) seront appliquées.

- Revêtement de surface

Espaces verts : apport de terre végétale si nécessaire.

Trottoir : couche en enrobé BB 0/6,3 sur 3 cm.

Chaussée : couche de roulement réalisée en deux fois 5 cm de béton bitumineux BB 0/10.

Les joints seront réalisés par une émulsion de bitume pour parfaire l'étanchéité.

☒ 6. Echancier prévisionnel de réalisation des travaux :

Date prévue pour le début des travaux : 01/07/2024

Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s)

Remarques : toute suggestion particulière sera examinée.



Votre correspondant: Benedicte GACHE
Téléphone:
Télécopie:
Mobile: 0648356606
benedicte.gache@orange.com
N° référence : O/Savoir/1039828

Mairie de ST CIRGUES DE MALBERT
L HOPITAL

15140 ST CIRGUES DE MALBERT

Le 10/06/2024

Objet : Demande de permission de voirie
Dossier n° 1039828

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire du projet visé en objet relatif aux travaux projetés dans l'emprise du domaine public routier suivant :

Instructeur Gestionnaire concerné	Code postal	Commune	Voie(s)
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac	15140	ST CIRGUES DE MALBERT -	RD542.

La réalisation de ces travaux est programmée à compter du 01/07/2024 pour une durée estimée à 5.0 jour(s).

Ces travaux projetés dans l'emprise de votre commune ont fait l'objet d'une demande de permission de voirie adressée au gestionnaire compétent suivant :

Conseil Départemental du Cantal
28 AVE GAMBETTA
BP 59
15015 AURILLAC .

Je vous remercie de bien vouloir me faire part des remarques ou suggestions que suscite ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent CHERASSE
Resp Chargés d'affaires 15 & 63



Votre correspondant : Benedicte GACHE
Téléphone :
Portable : 0648356606
benedicte.gache@orange.com
N° référence : 1039828/CAN400464/2402911 /

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence
d'Aurillac
RUE NICEPHORE NIEPCE

15000 AURILLAC
Le 10/06/2024

Objet : demande de permission de voirie :
Dossier : 1039828
Gestionnaire de voirie : Conseil Départemental du Cantal

Monsieur

Je vous prie de trouver ci-jointe la demande de permission de voirie, concernant l'occupation d'ouvrage en domaine public routier suivant :
15140 ST CIRGUES DE MALBERT - RD542.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la réalisation de ces installations de télécommunications contribue à l'amélioration de la desserte téléphonique et à la satisfaction de nos clients.

En l'absence de réponse de votre part, les travaux ne pourront pas débuter, aussi je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre accord en me retournant l'imprimé de réponse ci-joint ou par tout autre moyen en précisant le numéro de référence de la demande, à l'adresse suivante :

Orange UI AURA (Auvergne Sud)
7 RUE RAYMOND CORTAT

15000 AURILLAC

Je me tiens à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur , l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent CHERASSE
Resp Chargés d'affaires 15 & 63

P.J. : le dossier technique



Demande de Permission de voirie

(Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005)
Article R 20-47 du code des P.C.E.

Date : 10/06/2024	Instructeur
Contact : Benedicte GACHE Téléphone : Portable : 0648356606 benedicte.gache@orange.com N° de dossier : 1039828/CAN400464/2402911/	Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC

Demandeur	Bénéficiaire (si différent du demandeur)	Gestionnaire de voirie
Orange UI AURA (Auvergne Sud) 7 RUE RAYMOND CORTAT 15000 AURILLAC	@	Conseil Départemental du Cantal 28 AVE GAMBETTA BP 59 15015 AURILLAC .

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux
15140 ST CIRGUES DE MALBERT - RD542.

Description des travaux à réaliser						
Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui Orange	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Travaux sur réseau						
Commentaires : Implantation d'une chambre Orange de typer L2C sur réseau existant						
Echéancier : Date prévue pour le début des travaux : 01/07/2024 Durée prévisible des travaux : 5.0 Jour(s) Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au : 03/12/2033						



Diagnostic amiante, HAP

Date : 10/06/2024	Instructeur
Contact : Benedicte GACHE Téléphone : Portable : 0648356606 Télécopieur : benedicte.gache@orange.com N° de dossier: 1039828	Monsieur le Directeur de la Voirie Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC

Monsieur le Directeur,

Objet : Diagnostic amiante, HAP

Je vous informe qu'ORANGE doit réaliser des travaux de génie civil sur les voies citées ci-dessous

15140 ST CIRGUES DE MALBERT - RD542.

En votre qualité de gestionnaire du réseau routier concerné, je vous sollicite afin d'obtenir les informations sur la présence ou l'absence de substances nocives (Amiante, HAP) dans les voies concernées par les travaux.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Laurent CHERASSE
Resp Chargés d'affaires 15 & 63

PERMISSION DE VOIRIE Fiche suiveuse		date d'édition : 10/06/2024
Référence du dossier : 1039828		
Agent responsable : Benedicte GACHE		Date de début des travaux : 01/07/2024 Durée des travaux : 5.0 Jour(s)
N° OEIE : CAN400464	N° AS : 2402911	Demande raccordement client : Non
N° COG :		

Commentaires dossier : Implantation d'une chambre Orange de typer L2C sur réseau existant
Réseau(x) :

Gestionnaire de voirie Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC	Localisation des Travaux Longueur totale de fouille (ml) : 0 Profondeur de pose (cm) : 80.0 15140 ST CIRGUES DE MALBERT - RD542.
Date accord technique : Date accord légal : Date refus :	Date édition DR : Date édition PV : 10/06/2024

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Liste de diffusion du projet mis à l'instruction technique

Dossier n° 1039828
PV 996125, relatif aux travaux suivants : Travaux sur réseau
Adresse des travaux projetés :

15140 ST CIRGUES DE MALBERT RD542

Services et Gestionnaires de Réseaux	Nombre d'exemplaires
Nom Adresse	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac	
RUE NICEPHORE NIEPCE	

15000 AURILLAC	1
----------------	---

Gache
Benedicte

Signature numérique de Gache
Benedicte
DN : c=FR, o=Orange, cn=Gache
Benedicte,
email=benedicte.gache@orange.com
Date : 2024.06.20 09:22:20 +02'00'

DT GU N°2024052800914PZN

CAN400464 - PLAN DE SITUATION

13, 15 et 19 Rue des Tilleuls, 15140 St Cirgues de Malbert
GPS(lat. ; long.) : 45.09836 ; 2.39097

Travaux de Génie Civil

Zone de travaux

0 20 40 60 80m

Cedric Muratet

De: Mairie SAINT CIRGUES DE MALBERT
Envoyé: vendredi 5 juillet 2024 11:24
À: Cedric Muratet
Objet: RE : TR: Permission de voirie - Rue des Tilleuls 15140 St Cirgues de Malbert - CAN400464

Bonjour,

Monsieur le Maire autorise les travaux mentionnés par Orange, à condition que la chambre PTT soit posée de niveau et que toute détérioration de voirie soit remise en état avec de l'enrobé à chaud.

Vous en souhaitant bonne réception,
Sincères salutations.



ALISSON LEVEUGLE

Sécrétaire de Mairie

Mairie de Saint-Cirgues-de-Malbert

☎ 04.71.44.61.42

✉ mairie.stcirguesdemalbert@wanadoo.fr

📍 3 Route du Lacarel, L'Hôpital
15140 SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT

🌐 www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Cirgues-de-Malbert

Ouvert au public les lundis et mardis (9h à 12h / 13h-17h) et les vendredis (9h-12h/13h-16h)

Le : 05 juillet 2024 à 11:09 (GMT +02:00)

De : "Cedric Muratet" <CMuratet@cantal.fr>

À : "Mairie SAINT CIRGUES DE MALBERT" <mairie.stcirguesdemalbert@wanadoo.fr>

Objet : TR: Permission de voirie - Rue des Tilleuls 15140 St Cirgues de Malbert - CAN400464